

**Etude et préconisation pour la mise
en place d'une filière
d'assainissement individuel**

*Set
RAC
2016*

**Mise en conformité pour une
habitation**

Département de l'AUDE
Commune de **SOUPEX**
« La Souche Noire »

Date	Opérateur	Dossier N° ES.16.066
------	-----------	----------------------

12/10/2016	AL

Création
Nature des modifications

PETITIONNAIRE

M.NICOL Christian
Lieu dit : « La Souche Noire »
11 320 SOUPEX

BUREAU D'ETUDE

OPALE
1, Place du Presbytère
11300 Limoux

Tel : 04 68 69 20 01
Fax : 04 68 20 97 73

Objet de l'étude

L'opération a consisté à réaliser une étude de sol à la parcelle, pour la mise en place d'une filière d'assainissement individuel, dans le cadre d'une demande de mise en conformité pour une habitation , sur la commune de SOUPEX (11) au lieu dit : « La Souche Noire ».

L'objectif de cette étude est de définir pour la parcelle étudiée la filière d'assainissement la mieux adaptée pour traiter les eaux usées domestiques conformément à l'arrêté du 07 septembre 2009.

L'étude fera ressortir les caractéristiques essentielles du terrain permettant de juger de l'adéquation de la filière d'assainissement proposée avec l'aptitude du sol de la parcelle concernée.

Par le biais de cette étude, les points suivants seront étudiés :

- l'aptitude du sol au géoassainissement
- Les caractéristiques du site (hydrologie, topographie, conditions de rejet, implantation...)
- La configuration de l'habitation desservie (caractéristiques du logement, extension projetée...)

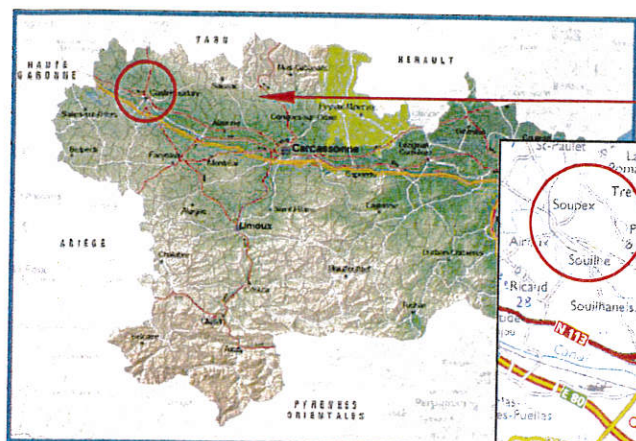
L'étude permettra de définir le type de filière d'assainissement à mettre en place ainsi que son dimensionnement et son schéma type d'implantation.

Commune : SOUPEX
Lieu dit " La Souche Noire "
Date : 10 Octobre 2016

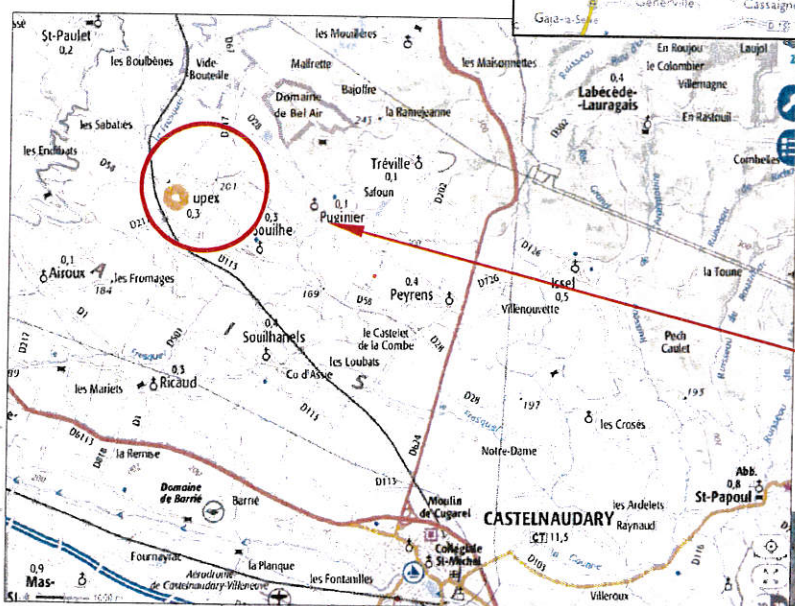
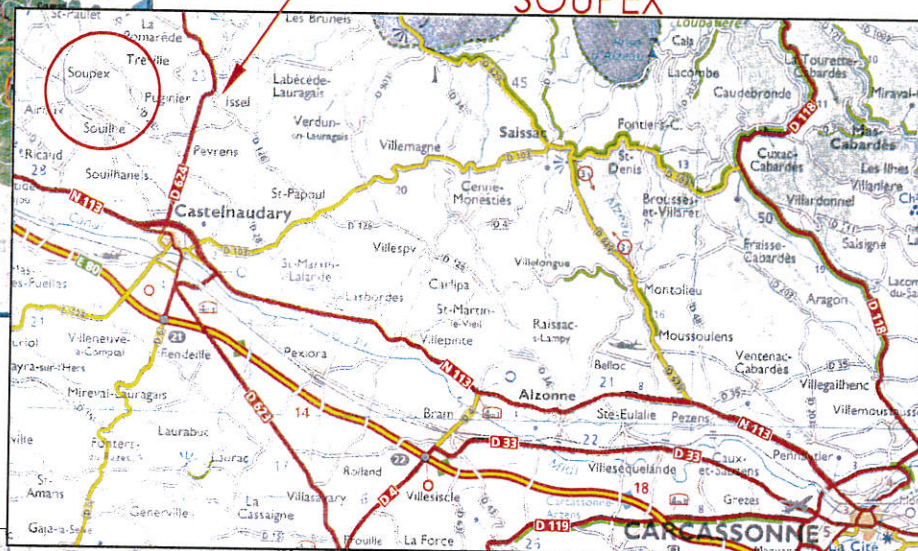
Schéma de principe Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

Bureau d'études OPALE
1, Place du Presbytère
11 300 Limoux
Tél: 04 68 69 20 01
Fax: 04 68 20 97 73



Commune de
SOUPEX



Zone du projet



Résumé de l'étude

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.NICOL Christian Lieu dit : « La Souche Noire » 11 320 SOUPEX
Nature du projet	Mise en place de filières d'assainissement pour une habitation.
Adresse du projet	Lieu dit : « La Souche Noire » 11 320 SOUPEX
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N° 352 ;354 Section AA
DESCRIPTIF DE L'HABITAT	
Capacité d'accueil :	5 pièces principales dont 4 chambres On prendra un nombre d'équivalent habitant de 5 EH pour le dimensionnement de la filière.
DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ADAPTEE	
Filière(s) classique(s) préconisée(s) La mise en œuvre et l'utilisation devra être conforme aux prescriptions du DTU64-1 en vigueur	<u>Prétraitement :</u> Fosse toutes eaux de 3 m³ (avec pré filtre intégré préconisé) Mise en place d'une aération secondaire avec extracteur éolien. Ventilation primaire conseillée. Déroctage éventuel <u>Filière de traitement :</u> Filtre vertical drainé de 25 m² (L5 M x l 5m)
Mode de dispersion	Superficiel au fossé en bordure
Filière(s) agréée(s) préconisée(s) (Parue au journal officiel de la république Française)	Filières agréées Préconisées de 5EH: CF annexe N°1 La mise en œuvre et l'utilisation devront être conformes aux prescriptions du constructeur.
	<u>Mode de dispersion :</u> Superficiel au fossé en bordure
Préconisations ou particularités	-Respect des distances préconisées -Toutes circulations d'engin ne sont pas conseillées sur les ouvrages d'assainissement. -Toutes les eaux usées des habitations doivent être collectées par la filière d'assainissement. -Un poste de relevage éventuel pour la mise en place de la filière classique est à prévoir. -L'écoulement gravitaire devra être respecté. -Un curage du fossé pourra être réalisé. -Clapet anti retour au point de rejet.

Commune : SOUPEX

Lieu dit " La Souche Noire "

Date : 10 Octobre 2016

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/250

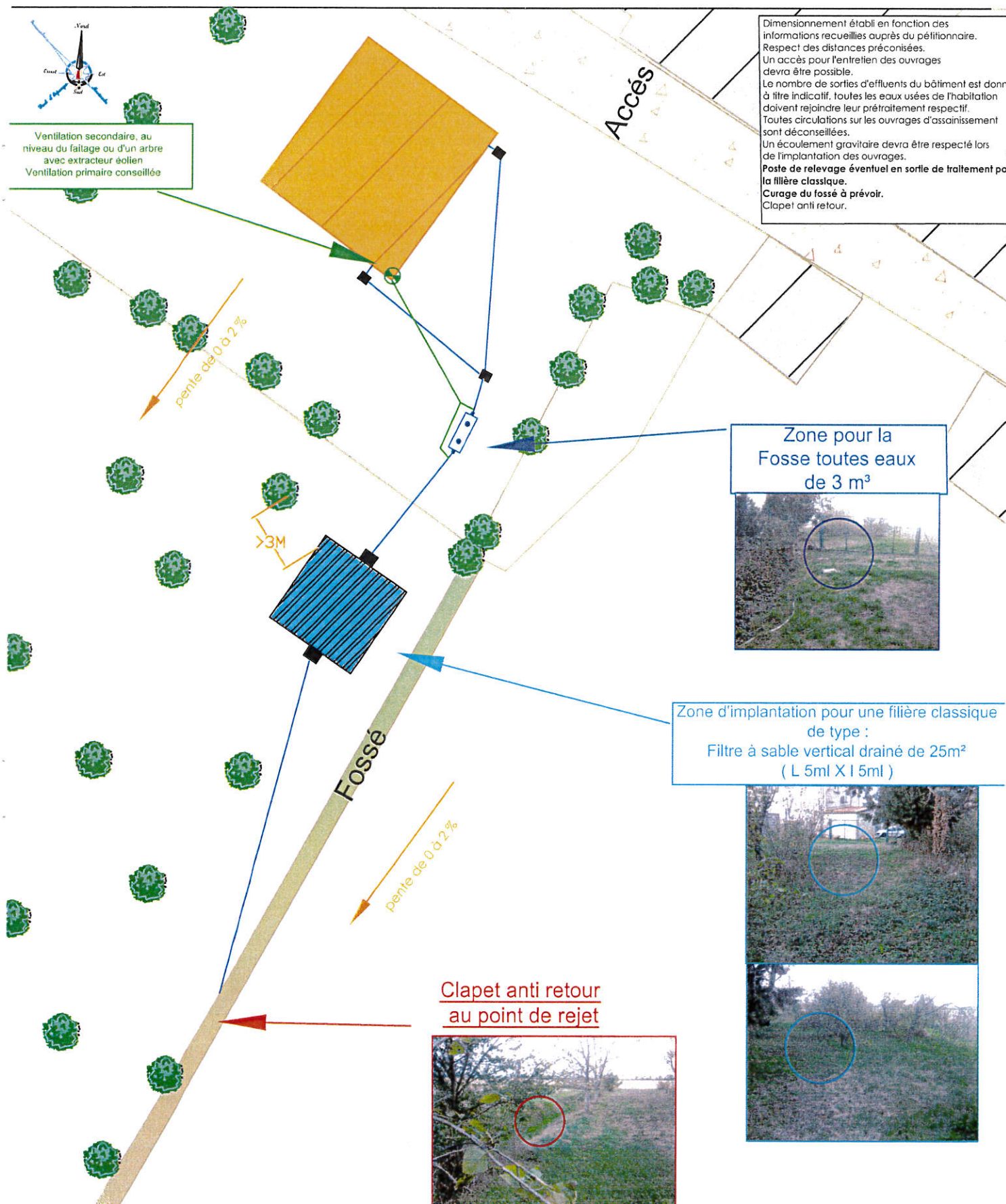
Bureau d'études OPALE

1, Place du Presbytère

11 300 Limoux

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Commune : SOUPLEX

Lieu dit " La Souche Noire "

Date : 10 Octobre 2016

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/250

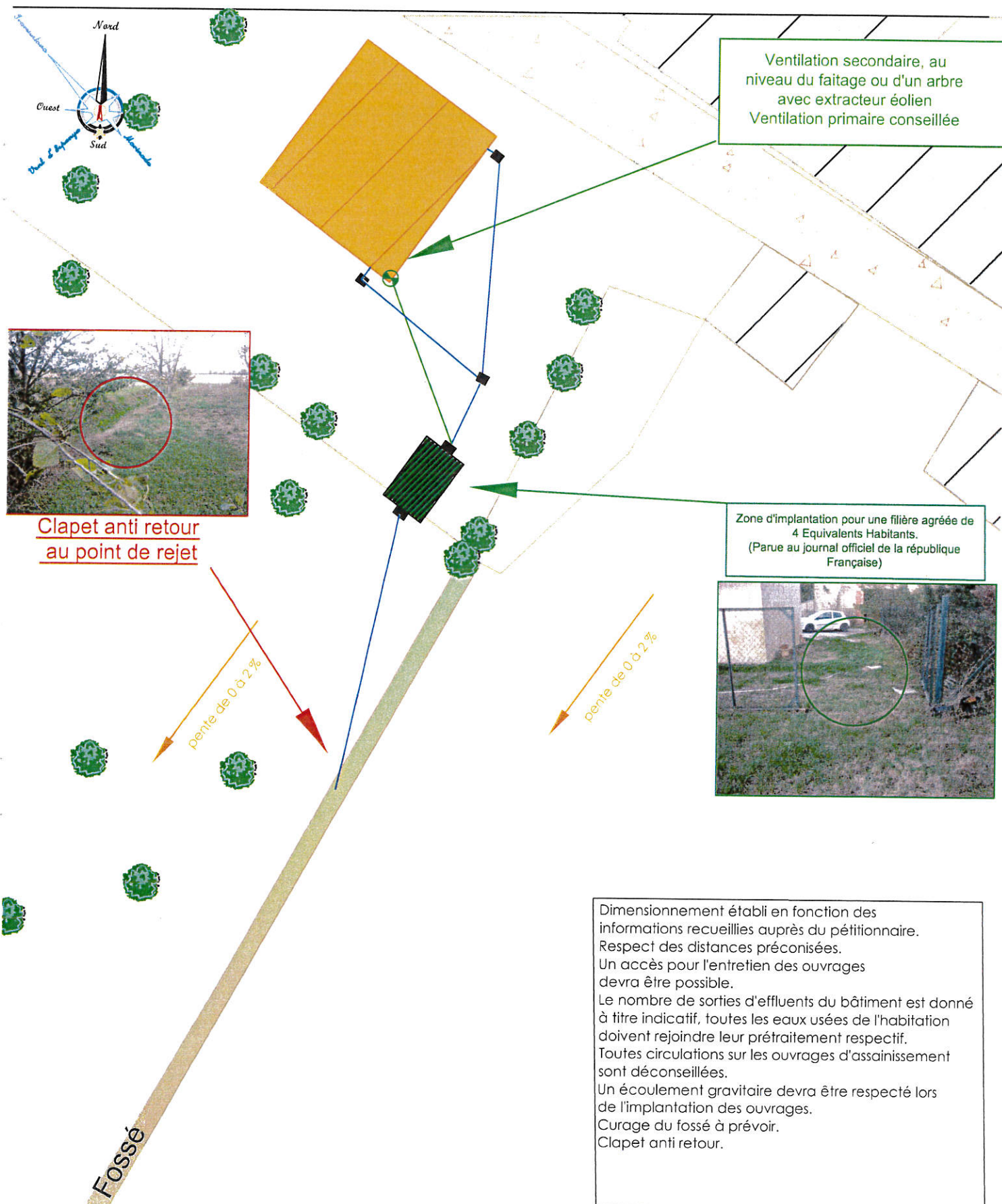
Bureau d'études OPALE

1, Place du Presbytère

11 300 Limoux

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Zone d'implantation pour une filière agréée de 4 Equivalents Habitants.
(Parue au journal officiel de la république Française)

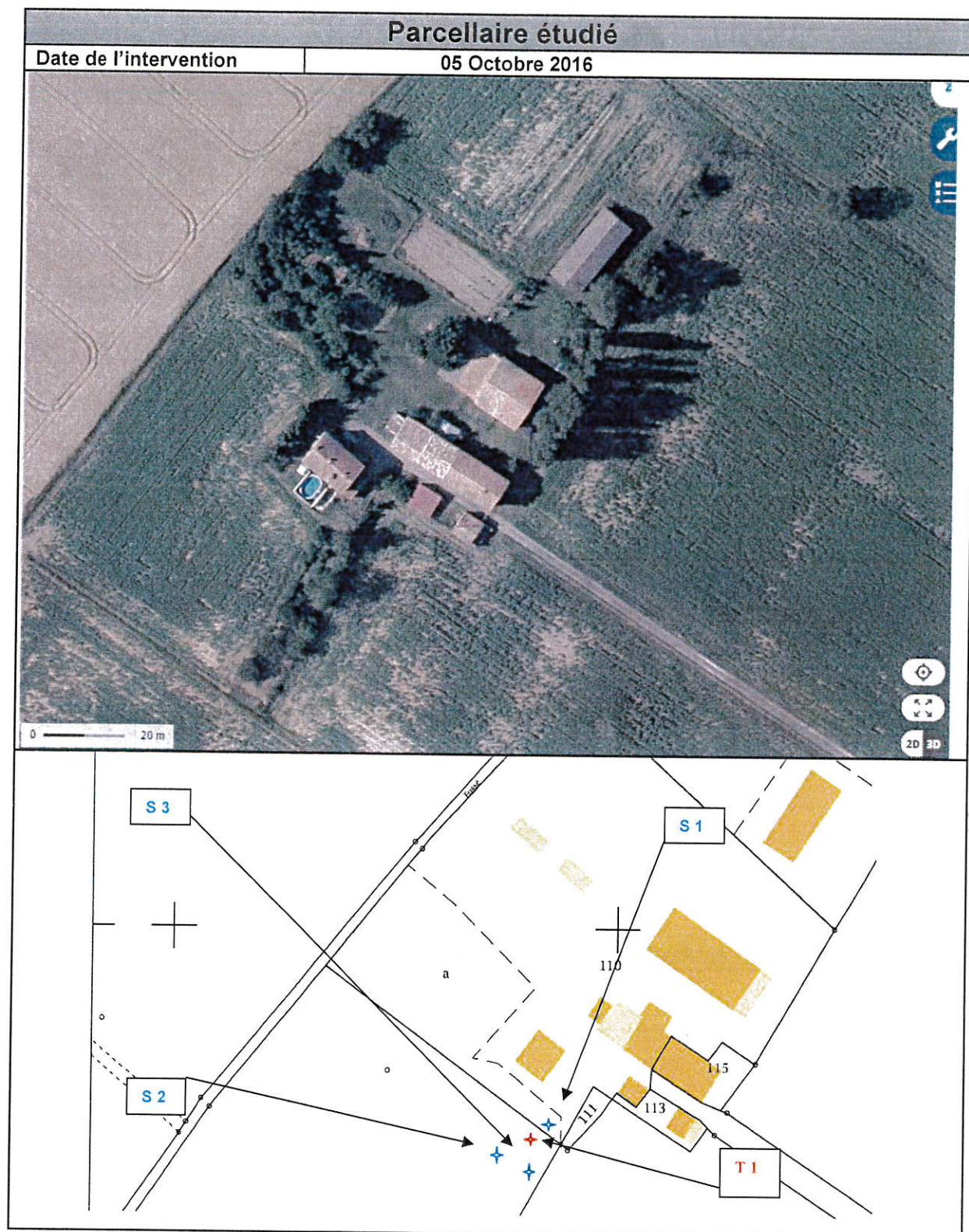
Dimensionnement établi en fonction des informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.
Un accès pour l'entretien des ouvrages devra être possible.
Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation doivent rejoindre leur prétraitement respectif.
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées.
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages.
Curage du fossé à prévoir.
Clapet anti retour.

PIECE 1

DETAIL DE L'ETUDE

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.NICOL Christian Lieu dit : « La Souche Noire » 11 320 SOUPEX
Nature du projet	Mise en place de filières d'assainissement pour une habitation.
Adresse du projet	Lieu dit : « La Souche Noire » 11 320 SOUPEX
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N° 352 ;354 Section AA

DESCRIPTIF DE L'HABITAT		
Type d'habitat	Principal	
Nombre de pièce principale	5	
Type de pièces principales	➤ 4 chambres ➤ 1 salle à manger/cuisine	
Capacité d'accueil en équivalent habitant (EH)	On prendra un nombre d'équivalent habitant maximum de 5 EH pour le dimensionnement des filières	
Equipements sanitaires (donnés à titre indicatif)	Type	Nombre
	WC	1
	Salle de Bain	1
	Lave linge	1
	Lave vaisselle	1



DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	
Filière(s) classique(s) préconisée(s) La mise en œuvre et l'utilisation devra être conforme aux prescriptions du DTU64-1 en vigueur	<u>Prétraitement :</u> Fosse toutes eaux de 3m³ (avec pré filtre intégré préconisé) Mise en place d'une aération secondaire avec extracteur éolien. Ventilation primaire conseillée. <u>Filière de traitement :</u> Filtre à sable vertical drainé de 25 m² (L 5 M x l 5m)
Mode de dispersion	Superficiel au fossé
Filière(s) agréée(s) préconisée(s) (Parue au journal officiel de la République Française)	- Filières agréées Préconisées de 5EH: CF annexe N°1 La mise en œuvre et l'utilisation devront être conformes aux prescriptions du constructeur.
	<u>Mode de dispersion :</u> Superficiel au fossé
Préconisations ou particularités	-Respect des distances préconisées -Toutes circulations d'engin ne sont pas conseillées sur les ouvrages d'assainissement. -Toutes les eaux usées des habitations doivent être collectées par la filière d'assainissement. -Un poste de relevage éventuel pour la mise en place de la filière classique est à prévoir. -L'écoulement gravitaire devra être respecté. -Un curage du fossé pourra être réalisé. -Clapet anti retour au point de rejet.